**Enquête sur la mise en place du broyage des déchets verts à domicile**

Chaque année, les habitants de la communauté de communes produisent près de 2500 tonnes de déchets verts, tontes et tailles de haies. Les déplacements importants liés à ces déchets ne sont pas sans effet sur notre environnement.

La communauté de communes souhaite donc mettre en place un service de broyage des déchets verts à domicile. Ce projet devrait voir le jour au printemps 2019, en partenariat avec l’Université Populaire Ventoux (UPV) et le Naturoptère.

Les personnes qui en feront la demande pourront bénéficier de cette prestation qui consiste, à l’aide d’un engin mobile et d’agents spécialisés qui seront également présents pour vous donner des informations et des conseils, à broyer jusqu’à 5m3 de végétaux.

Le coût estimé serait de 130 € par prestation, sachant que la communauté de communes pourrait prendre une partie à sa charge.

Afin de préparer au mieux ce nouveau service, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir répondre à l’enquête ci-dessous et nous la retourner au plus tôt.

Actuellement comment gérez-vous vos déchets verts ?

[ ]  Déchetterie

[ ]  Brûlage

[ ]  Stockage

[ ]  Broyage

[ ]  Autres : ………………………………………

Quelle déchetterie fréquentez-vous ? ……………………………………………………………………………………………….

À quelle fréquence vous rendez-vous en déchetterie pour y jeter vos déchets verts ?

[ ]  Jamais

[ ]  Une ou plusieurs fois par an

[ ]  Tous les mois

[ ]  Toutes les semaines

[ ]  Plusieurs fois par semaines

Quels sont les types de déchets verts que vous apportez le plus fréquemment ?

[ ]  Branches d’élagage

[ ]  Fleurs et feuilles fanées

[ ]  Tonte de gazon

[ ]  Autres

Avant l’interdiction du brûlage, comment vous débarrassiez-vous de vos déchets verts ?

[ ]  Brûlage

[ ]  Compostage

[ ]  Stockage

[ ]  Revalorisation

[ ]  Autre ………………………………………………………………….

Seriez-vous intéressés par le broyage des déchets verts à domicile ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

Quelle serait votre fréquence d’utilisation ?

[ ]  1 jour/an

[ ]  2 à 5 jours /an

[ ]  1 jour tous les deux ans

[ ]  Aléatoire

Quelle serait la quantité de déchets verts susceptibles d’être broyés ?

…………………………………………………………………………

Connaissez-vous les pratiques de revalorisation de déchets verts suivantes ?

[ ]  Paillage

[ ]  Mulching

[ ]  Broyage

[ ]  Compostage

Souhaiteriez-vous davantage d’informations sur la revalorisation des déchets verts à domicile ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

Merci de laisser vos coordonnées si vous souhaitez être informé de la suite de ce projet\*

Nom- Prénom : ………………………………………………………………………………...

Adresse : …………………………………………………………………………………………..

Commune : ………………………………………………………………………………………..

Téléphone : ……………………………………………………………………………………….

Mail : …………………………………………………………………………………………………